

<https://archined.ined.fr>

Trajectoires conjugales des personnes en relation amoureuse stable non cohabitante

Arnaud Régnier-Loilier

Version

Libre accès

POUR CITER CETTE VERSION / TO CITE THIS VERSION

Arnaud Régnier-Loilier, 2018, "Trajectoires conjugales des personnes en relation amoureuse stable non cohabitante". Dans : Jean-Paul Sanderson (Éd.) et Michel Oris (Éd.), Familles en transformation. Quand les modes de construction familiale se réinventent, Paris : Aidelf, p. 6-30.

Disponible sur / Available at:

http://hdl.handle.net/20.500.12204/AW_Cst6D3PVYGMhMNdg7

Familles en transformation

Quand les modes de construction familiale se réinventent

*Jean-Paul Sanderson,
Michel Oris (éditeurs)*



Paris, 2018
ISBN 978-2-9521220-7-8

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
A I D E L F • 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France) – <http://www.aidelf.org>

Familles en transformation. Quand les modes de construction familiale se réinventent

Jean-Paul Sanderson, Michel Oris
(éditeurs)

Jean-Paul Sanderson, Michel Oris
Éditorial

Bilampoa Gnoumou-Thiombiano et Agnès Adjmagbo
Organisation et conditions de vie des ménages en milieu urbain ouest africain :
des situations masculines et féminines

Nicolas Belliot, Nicolas Rebière
Se pacser ou se marier pour acheter ?
Accession à la propriété et statut matrimonial en France

Nadine Lefaucœur
Modes de constitution et dynamiques
des configurations familiales à la Martinique

Joëlle Kabile
Conceptions de la famille et représentations de la paternité
chez des hommes martiniquais

Kamel Kateb, Guy Brunet
Les familles israélites d'Algérie au XIX^e siècle :
de l'indigénat à l'assimilation

Caroline Rusterholz
Entre tradition et émancipation,
analyse des comportements familiaux en Suisse (1955-1970)

Carole Beaugendre, Didier Breton, Stéphanie Condon
Faire couple aux Antilles : contre vents et marées ?

Valérie Delaunay, Agnès Adjmagbo, Norbert Kpadonou, Bénédicte Gastineau, Emilien
Kokou Vignikin, Bilampoa Gnoumou-Thiombiano, Soumaïla Ouedraogo
Monoparentalité en Afrique : une réalité complexe.
Analyse comparative Bénin, Burkina Faso et Togo

Arnaud Régnier-Loilier

Trajectoires conjugales des personnes
en relation amoureuse stable non cohabitante

Florent Domergue

Portrait de familles des immigrés et des descendants :
des disparités selon les origines

Franck Temporal, Carole Beaugendre, Claude-Valentin Marie

Les familles transnationales des immigrés
de Guyane : quelles réalités ?

Mohamed Khachani

La femme marocaine en migration : du regroupement familial
à l'émigration autonome et individuelle

Robin Cavagnoud

Vulnérabilités environnementales et stratégies migratoires des familles
dans les communautés rurales de la région de Puno (lac Titicaca, Pérou)

Reto Schumacher, Aurélien Moreau

La mobilité résidentielle des personnes âgées dans le canton de Vaud

Trajectoires conjugales des personnes en relation amoureuse stable non cohabitante¹

RÉGNIER-LOILIER Arnaud*

■ Résumé

Depuis une quarantaine d'années, le couple a connu de nombreuses évolutions en France : la cohabitation hors mariage s'est largement diffusée et le Pacs offre depuis 1999 une nouvelle voie de reconnaissance légale du couple. Dans ce contexte de diversification des formes d'union, être ensemble sans partager le même logement pourrait représenter une autre manière de faire couple. Les médias n'hésitent d'ailleurs pas à parler d'un nouveau mode de conjugalité qui « séduit de plus en plus ». Pour autant, si près d'une personne sur dix entretient une relation amoureuse stable avec quelqu'un qui réside dans un autre logement, de nombreuses études ont mis en évidence la pluralité des situations que recouvre ce que les anglo-saxons désignent par Living Apart Together (LAT).

Afin de participer à la réflexion sur cette catégorie, nous nous intéressons au « devenir » des relations non cohabitantes. Les données longitudinales de l'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles (Érfi-GGS, Ined-Insee, 2005-2011) offrent pour la première fois la possibilité de suivre sur plusieurs années la trajectoire conjugale des LAT. Après trois ans, seules 22 % sont toujours en relation non cohabitante avec le/la même partenaire, proportion qui tombe à 12 % après six ans. Les autres ont emménagé avec leur partenaire, ou leur relation s'est éteinte. L'enquête permet d'identifier quelles caractéristiques des personnes, de leur parcours conjugal et quelles spécificités de leur relation non cohabitante sont associées à leur destinée conjugale.

La plupart des LAT tels qu'on les repère dans les enquêtes statistiques ne s'apparentent pas à une « nouvelle » forme de couple. À l'exception peut-être des personnes ayant déjà vécu en couple (veuves ou divorcées, notamment), la situation de non cohabitation correspond le plus souvent à une phase d'expérimentation amoureuse ou à une étape transitoire menant à une forme plus classique de conjugalité (le couple cohabitant).

Mots-clés : couples non-cohabitants, *Living Apart Together* (LAT), trajectoires conjugales, cycle de vie, approche longitudinale, études des relations familiales et intergénérationnelles (Érfi-GGS)

¹ Suite au colloque de l'Aidelf, ce texte a donné lieu à publication dans une version légèrement remaniée : Régnier-Loilier A., 2016, « Partnership trajectories of people in stable non-cohabiting relationships in France », *Demographic Research*, 35(40), p. 1169-1212.

* Ined

Introduction

Les transformations contemporaines du couple et de la famille figurent parmi les grands changements sociaux des dernières décennies. Jusqu'au milieu des années 1970, le mariage constitue en France le seul mode légitime d'institutionnalisation de la famille. Mais « *l'interdit social de relations affectives et sexuelles hors de l'hypothèse du mariage et de la perspective d'une famille* » va être ensuite largement remis en cause (Théry, 1998 : 40). Le nombre de mariages passe ainsi de 400 000 en 1970 à 250 000 au milieu des années quatre-vingt-dix. Parallèlement, l'union libre se développe. D'abord qualifié de « *cohabitation juvénile* » (Roussel, 1978) parce qu'elle semble essentiellement concerner de jeunes couples qui expérimentent la cohabitation avant de se marier, le phénomène s'inscrit en réalité dans la durée (Toulemon, 1997). La création du Pacs – pacte civil de solidarité – en 1999 est venue offrir une nouvelle forme légale d'union pour les couples qui ne souhaitent pas se marier et pour ceux de même sexe pour qui le mariage n'était pas autorisé (jusqu'en 2013). Parallèlement, depuis le début des années 1980, une autre forme de conjugalité attire la curiosité des sociologues et démographes : les *Living Apart Together* (LAT), ou couples non cohabitants. Ces différentes formes d'union apparaissent désormais comme un éventail de possibilités parmi lesquelles les individus peuvent choisir.

Si le *Living Apart Together* n'est pas nouveau (on cite souvent l'exemple de Simone de Beauvoir et Jean-Paul Sartre), ce n'est qu'assez récemment que l'on a commencé à en mesurer quantitativement l'ampleur. Dans de nombreux pays, autour d'un adulte sur dix serait concerné. Mais la plupart des études quantitatives et qualitatives montrent que derrière l'acronyme LAT se cache une pluralité de situations, allant de celle des plus jeunes pour qui il s'agirait plutôt d'une étape vers l'installation sous un même toit à celle de personnes ayant déjà vécu en couple et pour qui il s'agirait d'une forme plus durable de relation. Qu'en est-il exactement ?

Chercher à connaître la signification du phénomène doit permettre de mieux appréhender son évolution et, partant, la hauteur des enjeux qu'il soulève. Si la non cohabitation était amenée à s'imposer comme une forme durable de conjugalité, cela pourrait avoir des implications sur la fécondité, les besoins en termes de logements ou encore nécessiter une reconnaissance légale de ces couples.

Actuellement, les études conduites sur le sujet permettent de décrire le phénomène de manière transversale. On peut ainsi identifier les caractéristiques des personnes en relation non cohabitante et décrire leur relation. Toutefois, on ne sait pas si cette situation représente une nouvelle forme durable d'union, une nouvelle étape dans le processus de formation du couple cohabitant ou une expérimentation amoureuse. L'objectif de cet article est de répondre à ces questions pour le cas de la France. L'enquête *Generations and Gender Survey* offre pour la première fois la possibilité de disposer de données longitudinales sur ce sujet. Il est ainsi possible de suivre le devenir conjugal des personnes en relation amoureuse stable non cohabitante et d'identifier quelles situations ou caractéristiques sont associées à quelle trajectoire conjugale.

Problématique et questions de recherche

Pourquoi s'intéresser aux Living Apart Together ?

Jusque récemment, les enquêtes démographiques permettaient seulement de distinguer les couples mariés, les couples non mariés et les personnes seules. Mais « tous les célibataires ne sont pas des solitaires » (Chalvon-Demersay, 1983 : p. 35). Ces personnes échappaient alors à tout enregistrement statistique. Les données désormais disponibles montrent que le phénomène est loin d'être négligeable. Dans de nombreux pays, près d'un adulte sur dix entretient une relation amoureuse stable avec quelqu'un qui réside ailleurs. C'est le cas en France, en Allemagne, en Russie (Liefbroer *et al.*, 2015) mais aussi en Italie (Régnier-Loilier et Vignoli, 2018), au Canada (Turcotte, 2013), en Grande Bretagne (Haskey, 2005) ou encore aux États-Unis (Strohm *et al.*, 2009). Dans ces pays, c'est ainsi près d'une personne sur quatre vivant sans conjoint qui n'est pas seule sur le plan affectif.

L'intérêt croissant que les chercheurs portent à ce phénomène tient aux enjeux qui y sont associés. En premier lieu, dans un contexte de basse voire très basse fécondité dans la plupart des pays développés (Kholer *et al.*, 2002), on pourrait craindre que celle-ci se dégrade encore si la non cohabitation venait à se substituer au couple co-résidant. Très peu d'enfants naissent en effet de parents en couple qui ne sont ni mariés, ni cohabitants (Villeneuve-Gokalp, 1997), le couple stable cohabitant étant l'une des conditions préalables à la constitution d'une famille (Mazuy, 2009). De la même manière, si le LAT devenait une nouvelle étape plus systématique et plus longue venant s'intercaler avant le mariage ou la cohabitation, la conséquence pourrait en être un report de l'entrée en parentalité et, *in fine*, des descendance plus restreintes. Le logement représente un deuxième enjeu soulevé par John Haskey (2005). La non cohabitation pose la question de l'évolution et l'évaluation des besoins de la société en termes de logements qui soient de taille adaptée aux personnes vivant seules. Plus récemment, d'autres enjeux se font jour, dont l'absence de reconnaissance légale des personnes en LAT. Aux yeux de la loi, le couple non cohabitant n'existe pas en France. Pour être reconnu en tant que couple, il faut démontrer soit l'existence d'un mariage ou d'un Pacs qui impliquent un logement commun, soit l'existence du concubinage, lequel passe par la preuve d'une vie commune (Nagy, 2011). Les personnes engagées dans une relation qu'ils considéreraient comme conjugale mais sans partager la même adresse ne sauraient donc faire valoir quelque droit que ce soit, ni sur le plan successoral, ni sur le plan de la famille.

Afin de prendre la mesure de ces enjeux, leur éventuelle importance, il est nécessaire de cerner précisément ce que recouvre la catégorie des LAT. S'agit-il d'une nouvelle forme d'union stable, ou représente-t-elle plutôt une étape transitoire ? Cette situation est-elle de plus en plus fréquente ? S'il est très difficile de dire si le phénomène a progressé ces dernières décennies faute de données statistiques anciennes sur le sujet, de nombreuses études ont cherché à comprendre ce que recouvrait la situation de LAT.

Un contexte favorable à l'émergence des LAT ?

Différentes évolutions d'ordre sociétal sont avancées pour rendre compte de l'émergence du phénomène. Premièrement, sur le plan économique, la poursuite d'études supérieures et l'insertion professionnelle

plus difficile qu'autrefois tendent à retarder l'indépendance résidentielle vis-à-vis des parents (Milan et Peters, 2003), notamment dans certains pays comme l'Espagne ou l'Italie où l'accès à un logement indépendant est difficile (Castro-Martín *et al.*, 2008 ; Régnier-Loilier et Vignoli, 2018). Dans cette perspective, les relations chacun chez soi s'apparenteraient plus aux fréquentations d'autrefois qu'à une nouvelle forme de conjugalité, notamment pour les jeunes vivants chez leurs parents. La séparation résidentielle serait plus un prélude qu'une alternative au mariage ou à la cohabitation qu'elle ne concurrencerait pas directement (Villeneuve-Gokalp, 1997 ; Castro-Martín *et al.*, 2008).

Deuxièmement, la spécialisation du marché du travail s'est accompagnée d'une demande en personnel hautement qualifié. La moindre interchangeabilité des compétences implique une plus grande mobilité des salariés, laquelle peut conduire à des séparations résidentielles de couples déjà formés. Ceci d'autant plus qu'avec la féminisation du marché du travail, les femmes sont aujourd'hui moins enclines à suivre facilement leur conjoint, car elles n'entendent pas sacrifier leur carrière au profit de celles de leur conjoint (Levin, 2004).

Troisièmement, l'adoption de nouvelles valeurs a ouvert les possibles conjugaux, avec notamment le déclin de l'emprise des institutions (religieuses, matrimoniales) sur la vie privée, la valorisation de l'autonomie, de l'épanouissement de soi en dehors du couple et de relations plus égalitaires entre les femmes et les hommes. Ainsi, dans les pays plus traditionnels d'Europe comme l'Espagne ou l'Italie, où la répartition des rôles reste très sexuée, faire couple chacun chez soi représenterait surtout un avantage pour les jeunes femmes. En les libérant des responsabilités domestiques dans lesquelles la cohabitation les enferme, ce mode de conjugalité leur permettrait de continuer à s'investir dans leurs études ou leur activité professionnelle (Di Giulio, 2007). Ce serait donc surtout les femmes qui verraient dans la non cohabitation un ensemble d'avantages (Levin, 2004). Pour autant, les travaux conduits par Simon Duncan *et al.* (2013) en Angleterre montrent que très peu de femmes mentionnent la non cohabitation comme un moyen d'échapper à la division traditionnelle des rôles. Plus généralement, Gilda Charrier et Marie-Laure Déroff estiment que la conjugalité sans cohabitation se fonderait sur un plus grand respect des manières de chacun, supposées différentes (Charrier et Déroff 2005) et permettrait une mise à distance de la vie conjugale commune pour se définir personnellement (Charrier, 2008). En ce sens, le *Living Apart Together* serait une illustration de la théorie de la Seconde transition démographique (Laesthage, 1995). Aart Liefbroer *et al.* (2015) mettent en évidence une partition Est-Ouest qui corrobore l'idée selon laquelle les LAT sont plus répandus dans les pays les plus avancés dans la Seconde Transition Démographique et dans lesquels il existe des alternatives au mariage.

Quatrièmement, sur un plan démographique, les parcours conjugaux sont de plus en plus émaillés par des séparations et des divorces. Dans ce contexte, plusieurs logiques peuvent conduire à ne pas cohabiter dans le cadre d'une nouvelle relation amoureuse. D'un côté, certains parents souhaitent éviter de perturber leurs enfants issus d'une précédente relation en leur imposant une figure beau-parentale (Levin et Trost, 1999 ; Bawin-Legros, 2001 ; Levin, 2004 ; Duncan *et al.*, 2013). Cette même logique prévaut également dans l'après-veuvage, avec l'existence d'enfants ou de petits-enfants avec qui l'on souhaite poursuivre des relations apaisées (Caradec, 1997). De l'autre, la séparation résidentielle peut être un comportement de prudence, soit en début de relation pour prendre le temps de vérifier la solidité de celle-ci tout en gardant un lieu de repli (Villeneuve-Gokalp, 1997), donc une situation plutôt transitoire, soit de manière plus tranchée afin d'éviter de reproduire les erreurs du passé et prendre le risque de revivre un divorce ou une séparation qui a pu laisser des souvenirs douloureux (Levin, 2004 ; Duncan *et al.*, 2013).

Cinquièmement, le développement de moyens de transport à la fois plus rapides et plus accessibles facilite des rencontres avec quelqu'un qui réside ailleurs (Levin, 2004). L'entretien de ces relations à distance est désormais facilité grâce aux techniques modernes de communication (téléphone portable, Skype, etc.). À cela s'ajoute l'émergence de nouveaux modes de rencontre, notamment *via* les sites internet et les réseaux sociaux, qui permettent d'élargir géographiquement le champ des rencontres.

Ces éléments contextuels laissent entrevoir des situations assez contrastées et une signification plurielle de la non cohabitation.

Qu'est-ce que le Living Apart Together ? Polysémie d'un concept

Selon le contexte, les LAT peuvent être considérés comme une étape dans le processus de conjugalisation mais aussi s'apparenter à une nouvelle alternative aux autres formes de conjugalité (mariage, Pacs, cohabitation). Plusieurs études se sont ainsi attachées à mettre en évidence différents profils de LAT.

Deux typologies ont été proposées pour la France à partir de données quantitatives. Catherine Ville-neuve-Gokalp (1997) a d'abord identifié trois principaux profils de couple avec double résidence. Elle isole les « vrais couples », désignés ainsi car ils sont mariés et/ou ont un enfant ensemble. La plupart ont un domicile commun et aimeraient pouvoir être ensemble quotidiennement. Elle distingue ensuite les « couples avec famille extérieure », lorsque l'un des partenaires au moins est marié avec une autre personne ou a un enfant d'une précédente union. Enfin, elle identifie les « couples sans mariage et sans enfant », définis ainsi en opposition aux deux groupes précédents. Il s'agit souvent de relations récentes qui concernent majoritairement des étudiants, bon nombre des partenaires résident encore chez leurs parents, et pour beaucoup cette union est la première. En 2009, une nouvelle typologie des personnes en « relation amoureuse stable » a été proposée avec cette fois-ci l'émergence de quatre groupes (Régnier-Loillier *et al.*, 2009). Le premier se compose de « Jeunes-gens » de moins de 25 ans, sans enfant, célibataires et pour la plupart n'ayant jamais vécu en couple. En raison de leur âge, trois fois sur quatre l'un des deux partenaires est étudiant. Un deuxième groupe isole des parents en situation de « monoparentalité », principalement des femmes. La grande majorité a entre 25 et 54 ans et les divorcés y sont nombreux. Un troisième groupe réunit les « Seniors », personnes de 55 ans et plus, pour la plupart retraités et ayant déjà vécu en couple. Les veufs y sont surreprésentés. Enfin, un dernier groupe, « Hors famille », rassemble des personnes de 25 à 54 ans, la plupart sans enfant et indépendants de leurs parents. En s'appuyant sur la même méthode et la même enquête (*Generations and Gender Survey*) mais pour l'Australie, Anna Reimondos *et al.* (2011) sont parvenus à une typologie analogue. Si ces typologies mettent en avant une pluralité de situations des LAT à un moment donné, les données transversales sur lesquelles elles reposent ne permettent toutefois pas de faire la part entre ce qui relève de situations temporaires, transitoires ou plus durables.

Plusieurs travaux qualitatifs ont également donné lieu à une catégorisation des LAT. En opérant une distinction entre celles et ceux qui aimeraient cohabiter et celles et ceux qui ne le souhaitent pas, Irene Levin (2004) distingue cinq profils pour la Norvège. Les deux premiers concernent des personnes qui souhaiteraient vivre ensemble mais qui ne le font pas, 1) soit parce qu'elles ont la responsabilité d'autres personnes, enfants d'une précédente union ou parents âgés, 2) soit parce qu'elles travaillent ou étudient dans des endroits trop éloignés pour cohabiter. Les trois autres profils rassemblent des personnes qui ne souhaitent pas cohabiter, 3) soit parce qu'elles ont déjà vécu ensemble sous le même toit (marié ou

non) mais ont vu dans la décohabitation le seul moyen d'éviter la séparation, 4) soit à la suite d'une expérience conjugale cohabitante négative qu'elles ne souhaitent pas reproduire, 5) soit enfin pour des partenaires plus âgés pour qui l'emménagement impliquerait certains sacrifices (choix des meubles, renoncement à son quartier) et pourrait contrarier les relations avec leurs enfants ou petits-enfants.

Sasha Roseneil (2006) identifie pour sa part trois principales situations pour l'Angleterre, qui recoupent plus ou moins celles considérées par Irene Levin. Dans une étude plus récente, Simon Duncan *et al.* (2013) proposent une nouvelle typologie construite au croisement de deux dimensions, l'une allant de « l'étape » à « l'état » (« Stage » *versus* « State »), l'autre de la « préférence » à la « contrainte » (« Preference » *versus* « constraint »). Quatre principales situations émergent : 1) les personnes qui ne peuvent vivre ensemble en raison de contraintes mais dont la situation est perçue comme un stade temporaire ; 2) celles qui ne souhaitent pas cohabiter pour l'instant mais qui voient idéalement leur relation devenir cohabitante ; 3) celles qui ne vivent pas ensemble par préférence et/ou par contrainte, en raison d'obligations envers des enfants d'un précédent lit, ou envers un parent dépendant, mais qui à l'avenir pourraient vivre ensemble ; 4) enfin, celles qui préfèrent ne pas cohabiter, pour la plupart âgées de 40 ans et plus, vivant relativement proches de leur partenaire, dont la relation est inscrite dans la durée et qui valorisent autonomie et indépendance.

Enfin, dans leur étude comparative entre la Norvège, le Royaume-Unis, la Bulgarie et le Portugal, Mariya Stoilova *et al.* (2014) mettent en lumière la complexité des expériences de non cohabitation en isolant cinq situations : 1) les personnes ayant fait le choix de vivre séparément, ensemble depuis longtemps et heureuses de cette situation (*Living Apart as chosen*) ; 2) les *Living Apart as Temporary*, rassemblant des personnes qui regrettent de ne pas vivre avec leur partenaire, en lien avec des raisons professionnelles ou juridiques ; 3) les *Living Apart as Transitional* regroupant des personnes autour de la trentaine, dont la relation est plutôt récente et perçue comme transitoire ; 4) les *Living Apart as Undecided* caractérisant une certaine incertitude des personnes quant au devenir de leur relation, laquelle est particulièrement récente ; 5) enfin, un cinquième groupe plus original par rapport aux autres typologies émerge ici : les *Living Apart as unrecognisable*. Il regroupe des personnes pour qui le fait de vivre séparément est le seul moyen d'être ensemble, dans la mesure où leur relation doit être tenue secrète pour différentes raisons : parce que l'un des partenaires est déjà marié, en raison de certaines stigmatisations comme l'homosexualité ou encore parce que la famille n'accepterait pas la relation.

Ces différentes études ont en commun de mettre en exergue la pluralité des situations que l'on regroupe sous l'acronyme de LAT. Cette hétérogénéité des situations tient probablement à l'absence d'une définition suffisamment conceptualisée et précise du *Living Apart Together* et/ou à la difficulté à les repérer dans des enquêtes statistiques.

Une absence de définition univoque

Qu'il soit fait référence à l'acronyme LAT ou à l'expression de « couple non cohabitant », aucune définition précise et universelle n'est proposée. Irene Levin (2004) en présente une afin de délimiter les contours de son objet d'étude. Elle s'intéresse aux couples qui ne partagent pas un même logement, chacun des deux partenaires vivant dans son propre logement, dans lequel d'autres personnes peuvent aussi vivre. Ils ou elles se définissent comme un couple et perçoivent que leur entourage personnel proche les perçoit comme tel. Elle ajoute qu'il peut s'agir à la fois de couples homosexuels ou hétérosexuels.

Si cette définition est rappelée dans la plupart des recherches traitant du sujet, qu'il s'agisse de travaux qualitatifs ou quantitatifs, ces derniers se limitent rarement à ce cadre restreint. En 2006, John Haskey et Jane Lewis observaient d'ailleurs que la condition « *LAT regards themselves as a couple* » n'était généralement pas vérifiée pour bon nombre de personnes en LAT. Plus spécifiquement dans les enquêtes quantitatives, la délimitation du concept s'avère bien moins précise. Le plus souvent, la population des LAT est approchée à partir d'une question assez (et peut-être trop) générale posée aux personnes qui ne vivent pas avec un conjoint, comme par exemple « Avez-vous actuellement une relation amoureuse stable avec quelqu'un avec qui vous ne vivez pas ? » dans l'enquête *Generations and Gender Survey*.

Le côté généraliste de ce type de questions conduit à regrouper dans la même catégorie des personnes aux profils très différents. Catherine Villeneuve-Gokalp (1997) mettait en évidence à partir de données quantitatives qu'en France, les personnes ayant un partenaire régulier mais ne vivant pas avec lui de manière régulière percevaient « *beaucoup plus souvent leur relation comme une "relation amoureuse stable" (84 %) que comme une "relation conjugale" (16 %)* » (p. 1067). La prise en compte ou non du critère de se sentir « comme en couple », présent dans la définition proposée par Irene Levin, change ainsi du tout au tout la prévalence du phénomène. Gênés par la grande hétérogénéité des situations que brasse la notion de « relation amoureuse stable », les chercheurs ont tenté d'homogénéiser la population des LAT en la limitant à partir de certains critères restrictifs.

John Haskey (2005) décide par exemple d'évincer de son dénombrement des LAT en Grande-Bretagne les personnes qui résident chez leurs parents. Cette restriction conduit à diviser par deux la prévalence du phénomène. Charles Strohm et ses collègues (2009) choisissent pour leur part de réduire le champ de leur étude aux États-Unis aux 23 ans et plus, estimant qu'avant cet âge, trop sont encore en études. D'autres chercheurs posent des restrictions relatives à la durée de la relation. Dans une étude sur la situation des jeunes en Espagne, Teresa Castro-Martín *et al.* (2008) considèrent ainsi comme LAT les relations d'au moins deux ans.

Ces restrictions apparaissent néanmoins gênantes sur le plan conceptuel. Pour illustrer le caractère arbitraire de ces critères, on peut prendre l'exemple d'un chercheur qui, travaillant sur le mariage, considérerait dans son étude qu'une personne mariée depuis moins de deux ans ou ayant moins de 23 ans n'est pas mariée. Une relation récente peut être amenée à s'inscrire dans la durée sous sa forme non cohabitante, conduire à un emménagement sous le même toit ou se terminer.

Questions de recherche et hypothèses

À partir de données transversales, la description de l'ancienneté des LAT permet de supposer qu'il s'agit dans bien des cas de situations temporaires. En France en 2005, près de la moitié des relations amoureuses stables non cohabitantes étaient en cours depuis moins de deux ans (Régnier-Loillier *et al.*, 2009). La même tendance se retrouve en Angleterre en 2011 avec 43 % des LAT d'une durée inférieure à deux ans (Duncan *et al.*, 2014) ou encore en Australie (Reimondos *et al.*, 2011). La forte concentration des durées brèves indique que la relation se transforme assez rapidement en cohabitation ou qu'elle prend fin. Pour autant, cette photographie en transversal ne permet pas de savoir quelle a été l'issue, donc d'en comprendre la signification, entre nouvelle étape dans la formation du couple ou premières expérimentations amoureuses. Et, dans le même temps, plus du tiers des relations non cohabitantes sont en cours depuis au moins trois ans dans ces mêmes pays, marquant l'existence de configurations durables.

Au terme de leur étude sur les LAT aux États-Unis, Charles Strohm et consorts (2009) concluaient à la nécessité de disposer de données longitudinales afin de déterminer pour quel type de personnes la situation de LAT représente un arrangement transitoire et pour qui il s'agit d'un mode de vie durable. Des données longitudinales étant désormais disponibles pour la France, notre objectif est de voir si la double résidence est une forme pérenne d'union ou si elle correspond plutôt à une étape transitoire et, dans ce cas, de voir quelles caractéristiques des personnes ou de leur relation sont associées à quelle destinée conjugale. Les acquis de précédentes recherches nous permettent de formuler quelques hypothèses afin de guider notre recherche.

En premier lieu, l'âge apparaît comme l'une des caractéristiques les plus déterminantes dans la mesure où elle est étroitement liée à différentes phases du cycle de vie. Les plus jeunes sont nombreux à poursuivre des études ou à être confrontés aux incertitudes économiques liées à l'entrée sur le marché du travail (Milan et Peters, 2003). En France, de nombreux étudiants ne disposent pas d'un logement indépendant (beaucoup vivent chez leur(s) parent(s) ou en résidence universitaire) et lorsqu'ils ont leur propre logement, le loyer est souvent pris en charge par les parents (Régnier-Loilier, 2011). Ainsi, les LAT se caractérisent très largement par leur jeunesse comparativement aux couples cohabitants. En Grande-Bretagne, environ la moitié des LAT a entre 16 et 24 ans, groupe d'âges qui rassemblent moins du dixième des personnes en couple cohabitant (Haskey, 2005). La même tendance se retrouve en France (Régnier-Loilier *et al.*, 2009) ou encore au Canada (Turcotte, 2013).

*H1. Cette surreprésentation des jeunes en transversal permet de poser l'hypothèse selon laquelle la relation non cohabitante est pour eux une situation transitoire. La multiplication des expériences amoureuses brèves en début de carrière conjugale (Rault et Régnier-Loilier, 2015) permet de supposer qu'une part de ces relations non cohabitantes se sera soldée par une séparation. Dans le même temps, compte tenu de l'âge moyen à la première vie en couple cohabitante (22,5 ans pour les femmes et 24,5 ans pour les hommes nés au milieu des années 1980 : Rault et Régnier-Loilier, *ibid.*), on peut supposer que pour une autre part, la non cohabitation des plus jeunes aura été une période transitoire vers un emménagement sous le même toit.*

Pour autant, les LAT ne sont pas seulement des jeunes et l'avancée en âge s'accompagne souvent d'une histoire conjugale et parfois parentale. La fin d'une union cohabitante, marquée par une séparation, un divorce ou un veuvage, est de plus en plus souvent suivie d'une nouvelle relation. Mais une séparation douloureuse, une expérience de cohabitation dans laquelle on ne s'est pas épanoui, la présence d'enfants envers lesquels on a des obligations (Milan et Peters, 2003 ; Levin, 2004 ; Duncan *et al.*, 2013) ou encore des situations où les enfants n'acceptent pas le nouveau partenaire (Bawin-Legros *et al.*, 2001) sont autant de circonstances qui peuvent conduire à préférer rester dans une relation non cohabitante. Jenny De Jong Gierveld (2004) note dans son étude sur les 55-89 ans que les femmes séparées et les personnes veuves semblent plus enclines à rester en LAT qu'à se remarier, pour différentes raisons. Vincent Caradec (1997) évoque notamment l'attachement affectif à son propre logement, à ses meubles, à son quartier. Garder son logement est aussi un moyen de préserver une relation privilégiée avec ses enfants et petits-enfants dans la mesure où la maison est souvent le lieu des retrouvailles familiales auxquelles chacun est attaché.

H2. Contrairement aux plus jeunes, pour qui les raisons de ne pas cohabiter paraissent très circonstanciées et associées à la transition vers l'âge adulte, celles avancées par les personnes veuves ou séparées paraissent plus ancrées, moins muables. On pose donc comme hypothèse que la relation chacun chez

soi de ces dernières représente plus un choix de conjugalité et donc que sa probabilité d'être toujours en cours quelques années plus tard sera plus élevée. On peut par ailleurs supposer que la présence d'enfants dans le ménage issu d'un précédent lit la renforcera encore davantage.

Les obligations de soin envers d'autres personnes ne concernent pas uniquement des enfants mais parfois un parent dépendant dont il faut s'occuper. Bien que cette situation soit mentionnée dans plusieurs études (Milan et Peters, 2003 ; Levin, 2004 ; Duncan *et al.*, 2013, par exemple), elle semble dans les faits assez rare (Simon Duncan *et al.* 2013 ne rencontrent qu'un cas où l'infirmité de la mère est avancée pour rendre compte de la non cohabitation). En outre, la cohabitation intergénérationnelle est désormais rare, avec la valorisation de l'autonomie et de l'indépendance dans les rapports entre parents âgés et enfants (Caradec, 1997).

H3. En raison de cette « intimité à distance » entre les générations, nous faisons l'hypothèse que la trajectoire conjugale des personnes en relation amoureuse stable est indépendante de la présence d'un parent handicapé ou dépendant. Pour autant, dès lors que la situation de handicap concerne directement l'un des membres du couple, on peut faire l'hypothèse qu'elle représente un obstacle à l'emménagement et conduira plutôt à rester dans une relation chacun chez soi (H4).

Des considérations d'ordre matériel peuvent également entrer en ligne de compte. Conserver chacun son propre logement a un coût et le fait d'emménager sous le même toit peut permettre des économies d'échelle non négligeables (Haskey et Lewis, 2006).

Partant, on peut faire l'hypothèse que les contraintes budgétaires se posent moins aux personnes propriétaires de leur logement. Le fait de n'avoir ni crédit immobilier, ni loyer s'accompagnerait d'une moindre propension à emménager sous le même toit (H5).

Enfin, il ressort de nombreuses études que les LAT sont porteurs de valeurs plus individualistes et qu'ils valorisent davantage l'autonomie et l'indépendance (Strohm *et al.*, 2009). Dans cette perspective, la relation non cohabitante pourrait être rapprochée de la « relation pure » telle qu'envisagée par Antony Giddens (1991). Celle-ci fait référence à une relation d'égalité sur le plan sexuel et émotionnel, engagée pour la satisfaction que chacun des membres compte retirer de son rapprochement à l'autre. C'est aussi d'une certaine manière dans cette optique que Aart Liefbroer *et al.* (2015) justifient leur approche comparative entre plusieurs pays d'Europe, avec la perspective d'interroger le lien entre l'état d'avancement des différents pays dans la Seconde Transition Démographique d'une part, et les formes conjugales d'autre part. Plus généralement, Anne Milan et Alice Peters (2003) montrent qu'au Canada, les LAT se singularisent par des opinions moins traditionnelles, estimant moins souvent qu'il est très important qu'une relation soit durable ou qu'il est très important d'avoir des enfants.

H6. On peut donc faire l'hypothèse que certaines raisons avancées par les LAT pour expliquer leur situation de non cohabitation auront un impact sur leur trajectoire conjugale. En particulier le souhait de rester indépendant devrait conduire à une moindre propension à avoir emménagé. Nous supposons que l'intention de cohabiter dans les trois prochaines années, ainsi que l'avis du partenaire à ce sujet, auront également un rôle important. Une intention négative de cohabiter peut traduire le souhait de poursuivre la relation telle qu'elle est, sans vivre ensemble, mais elle peut aussi être révélatrice d'une hésitation plus grande par rapport à la suite que l'on souhaite lui donner. Ainsi, une intention « positive » d'emménager augmenterait la probabilité d'être toujours ensemble sous le même toit, tandis qu'une intention « négative » augmenterait à la fois la probabilité de s'être séparée et celle d'être toujours en LAT.

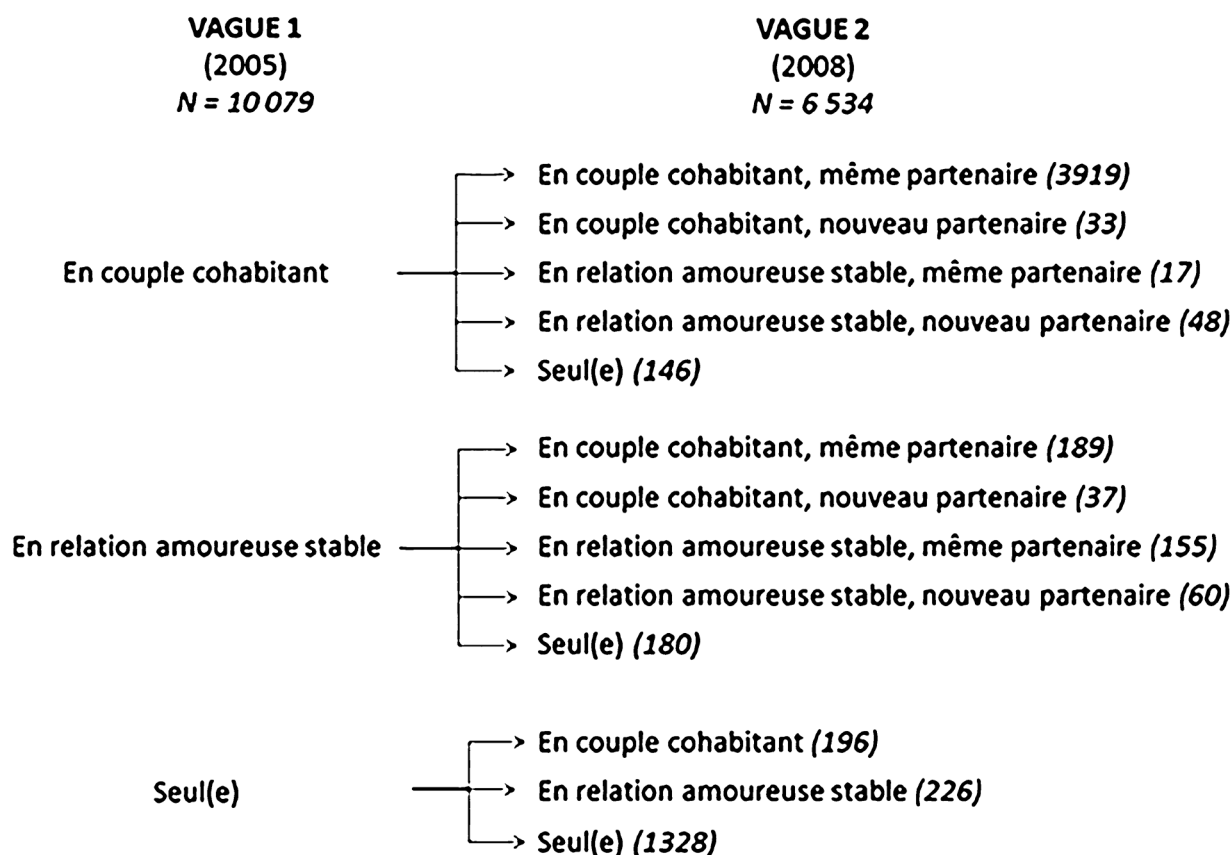
Données et méthode

Présentation des données, indicateurs et limites

Notre étude s'appuie sur les données de l'enquête *Étude des relations familiales et intergénérationnelles* (Régnier-Loilier, 2016), version française de l'enquête internationale et longitudinale *Generations and Gender Survey* (Vikat et al., 2007). La première vague de l'enquête *Érfi-GGS* a été conduite auprès de 10 079 personnes âgées de 18 à 79 ans vivant en ménage ordinaire en 2005. Les mêmes personnes ont été réinterrogées trois et six ans plus tard : 6 534 ont pris part à la deuxième vague (2008) et 5 781 à la troisième (2011).

Le questionnaire de chaque vague commence par une description des habitants du logement. Si aucun « conjoint » n'était recensé, on demandait au répondant : « Avez-vous actuellement une relation amoureuse stable avec quelqu'un avec qui vous ne vivez pas ? Il peut éventuellement s'agir de votre époux/épouse si vous ne vivez pas ensemble ». Si tel était le cas, on interrogeait les raisons de ne pas vivre ensemble, l'intention de cohabiter dans les trois prochaines années et l'avis du partenaire. Certaines caractéristiques du partenaire étaient également collectées : date de naissance, sexe, nationalité,

Figure 1. Trajectoires conjugales possibles entre 2005 et 2008



Source : Ined-Insee, Érfi-GGS1-2 2005, 2008

Champ : ensemble des répondants ayant participé aux deux premières vagues d'enquête

Lecture : 189 personnes étaient en relation amoureuse stable en 2005 et le sont toujours, avec le même partenaire, en 2008

situation d'activité, niveau de diplôme, limitations fonctionnelles ou handicap. Enfin, la relation était décrite : fréquence des rencontres, temps nécessaire pour se rendre chez l'autre et ancienneté de la relation (pour voir la formulation exacte des questions, cf. UNECE, 2005).

Notons que le questionnaire *GGS* ne permet pas de connaître comment la relation non cohabitante a pris fin, par séparation ou en raison du décès du partenaire. Ceci est problématique aux âges les plus avancés où les fins de relations par décès de l'un ou de l'autre sont plus fréquentes.

Parmi les 10 079 répondants en 2005, 3 991 ne vivaient pas en couple et, parmi elles, 1 033 entretenaient une relation amoureuse stable avec quelqu'un résidant dans un autre logement. Les mêmes informations sont connues aux vagues suivantes, avec la possibilité de repérer parmi les personnes encore en relation (cohabitante ou non) si c'est ou non avec le même partenaire. Si on se limite aux trajectoires conjugales possibles entre les deux premières vagues, et sans tenir compte du statut matrimonial et de son éventuelle évolution, 13 sont possibles (**figure 1**). Entre la première et la troisième vague, et en tenant compte de la situation observée à la deuxième vague, le nombre de trajectoires possibles devient exponentiel (on ne les décrits donc pas ici).

Méthode

L'objet de cette étude est d'analyser le devenir conjugal des personnes qui étaient en relation amoureuse stable non cohabitante en première vague, en observant leur situation en 2008 ou en 2011. Nous ne décrivons pas de manière détaillée les caractéristiques des personnes en relation amoureuse stable lors de la première vague dans la mesure où cela a déjà donné lieu à plusieurs publications (Régnier-Loillier *et al.*, 2009 ; Sánchez et Goldani, 2012² ; Régnier-Loillier et Vignoli, 2018 ; Liefbroer *et al.*, 2015). Le **tableau A (annexe)** récapitule cependant les principales caractéristiques mobilisées dans cet article et présente les effectifs.

Dans un premier temps, nous décrivons la trajectoire conjugale des personnes en relation non cohabitante trois et six ans plus tard, cinq parcours étant possibles (**figure 1**). Dans la mesure où l'âge est apparu comme une caractéristique structurante de la situation de non cohabitation, la description est stratifiée par groupe d'âges. Cinq tranches d'âges ont été construites de sorte à disposer d'un nombre d'observations suffisant et relativement homogène entre chacune d'elles.

Dans un deuxième temps, nous cherchons à caractériser les personnes qui ont connu telle ou telle trajectoire, en nous bornant à la période d'observation 2005-2008. En effet, l'analyse descriptive révèle qu'au bout de six années, seules 68 personnes en relation non cohabitante en 2005 le sont toujours avec le même partenaire en 2011, effectif trop faible pour envisager d'étudier la période 2005-2011. Seules trois trajectoires des LAT sont considérées entre 2005 et 2008, afin de disposer d'un nombre suffisant d'observations :

- la personne est toujours en relation non cohabitante avec le même partenaire ($n = 155$),
- la personne a emménagé avec son partenaire ($n = 189$),
- la relation non cohabitante a pris fin ($n = 277$) : le répondant est alors seul en 2008 ou avec un nouveau partenaire.

² À noter que dans ce papier, les auteurs n'ont pas utilisé la variable de pondération.

Notre analyse repose sur la mise en place de régressions logistiques multinomiales³. Nous modélisons la probabilité d'avoir emménagé et celle d'avoir terminé sa relation, par rapport au fait d'être toujours en LAT (référence). Pour répondre à nos hypothèses, plusieurs caractéristiques décrivant la situation du répondant lors de la première vague (2005) sont incluses dans le modèle. L'âge du répondant (afin d'éprouver H1), son statut matrimonial légal et son histoire conjugale passée ainsi que la présence d'enfants dans le ménage issus d'une précédente union (H2), avoir ou non un père et/ou une mère souffrant d'un handicap ou de limitations fonctionnelles⁴ (H3), que le répondant ou son/sa partenaire souffre d'un handicap ou de limitations fonctionnelles (H4), le fait d'être propriétaire de son logement, accédant à la propriété ou locataire (H5), et enfin la raison avancée par le répondant pour justifier le fait de ne pas cohabiter⁵, ainsi que l'intention d'emménager dans les trois prochaines années et l'avis du partenaire à ce sujet (afin d'éprouver H6). Quelques variables de contrôle sont incluses dans les modèles présentés. Le sexe tout d'abord, dans la mesure où plusieurs études suggèrent que femmes et hommes pourraient ne pas avoir la même acception de ce qu'est une relation amoureuse stable (voir Haskey, 2005 ou Strohm *et al.*, 2009, par exemple). Par un effet de biais de sélection, le devenir conjugal des femmes et des hommes pourraient donc varier. Par ailleurs, deux caractéristiques de la relation sont prises en compte : ancienneté de la relation d'une part, et fréquence à laquelle les partenaires se voient, d'autre part.

L'inclusion d'un certain nombre d'autres variables a été testée dans les modèles mais celles-ci n'ont pas été retenues, soit en raison de l'absence d'effet de ces variables elles-mêmes et de l'absence d'incidence de leur prise en compte sur l'effet des autres variables (niveau de diplôme de la femme, de l'homme, niveau de revenu notamment), soit en raison d'une colinéarité trop forte avec d'autres variables retenues (le fait de résider ou non chez ses parents ou la situation d'activité notamment, car trop liés à l'âge), soit enfin en raison du nombre trop limité d'observations dans l'enquête (couple de même sexe, certaines raisons de ne pas cohabiter).

Dans un troisième temps, nous testons de manière descriptive l'effet de trois variables d'évolution de la situation du répondant entre les vagues d'enquête sur la trajectoire conjugale : survenue d'un problème de santé ou d'un handicap chez les parents, changement de situation vis-à-vis de l'emploi et départ du foyer parental. Elles n'ont pas pu être incluses dans les modélisations en raison de leur trop forte colinéarité avec d'autres variables, notamment l'âge.

La question de l'attrition

L'échantillon initial de l'enquête a subi une érosion relativement importante au fil des vagues (mais d'ampleur similaire à celle observée sur des enquêtes comparables en France), avec un taux d'attrition

³ Il aurait été intéressant de mettre en place des modèles de durée mais les données ne le permettent pas. Dans le cas d'un emménagement, la date est connue mais, en revanche, celle concernant la fin de la relation n'est pas disponible.

⁴ La formulation de la question était : « Votre mère (resp. père) est-elle (resp. il) limitée dans sa capacité à effectuer des activités quotidiennes normales en raison d'un problème de santé physique ou mentale, ou d'un handicap ? »

⁵ Seules deux raisons sont isolées, l'une faisant directement écho au souhait de rester indépendant (« Je veux vivre séparément pour préserver mon indépendance »), l'autre à des contraintes spécifiques (« les circonstances nous y obligent, pour des raisons professionnelles »). D'autres raisons n'ont pas pu être isolées, soit en raison d'effectifs trop restreints, soit car elles étaient trop liées à d'autres variables (par exemple, « à cause des enfants » et « avoir des enfants d'une précédente union » sont deux variables directement imbriquées). À noter qu'un quart des répondants n'a pas choisi de raisons parmi celles proposées (« autres raisons »), révélant une lacune dans la conception du questionnaire (liste de modalités incomplète).

de 35 % entre la première et la deuxième vague, et de 43 % entre la première et la troisième vague. Celle-ci a été sélective, les personnes perdues de vue ou refusant de prendre part aux vagues suivantes ayant des profils spécifiques (Régnier-Loillier et Guisse, 2016). En particulier, les personnes en relation non cohabitante ont connu un taux d'attrition plus élevé que celles vivant en couple cohabitant (40 % entre 2005 et 2008). Pour la partie descriptive de l'étude, une variable de pondération longitudinale spécifique à chacune des vagues a été appliquée. Celle-ci recale la structure des populations réinterrogées en 2008 et en 2011 sur la celle de la population française de 2005. Le **tableau A (annexe)** présente les caractéristiques des personnes en relation amoureuse stable à partir de l'ensemble de l'échantillon interrogé en 2005 (colonne de gauche) puis en limitant le champ aux personnes réinterrogées en 2008, en appliquant la variable de pondération longitudinale (colonne de droite). La forte similitude des répartitions obtenues à partir de ces deux échantillons montre que la variable de pondération longitudinale corrige bien la déformation liée à l'attrition, sans affecter les caractéristiques relatives à notre étude.

Toutefois, afin de prendre en compte d'éventuels effets de l'attrition dans les modélisations, nous avons inclus dans la régression multinomiale le fait de ne pas avoir répondu à la deuxième vague parmi les différentes destinées possibles de la relation. L'attrition est ainsi prise en compte dans le calcul des propensions à avoir suivi telle ou telle trajectoire.

Résultats

Trajectoire conjugale des personnes en relation amoureuse stable trois et six ans plus tard

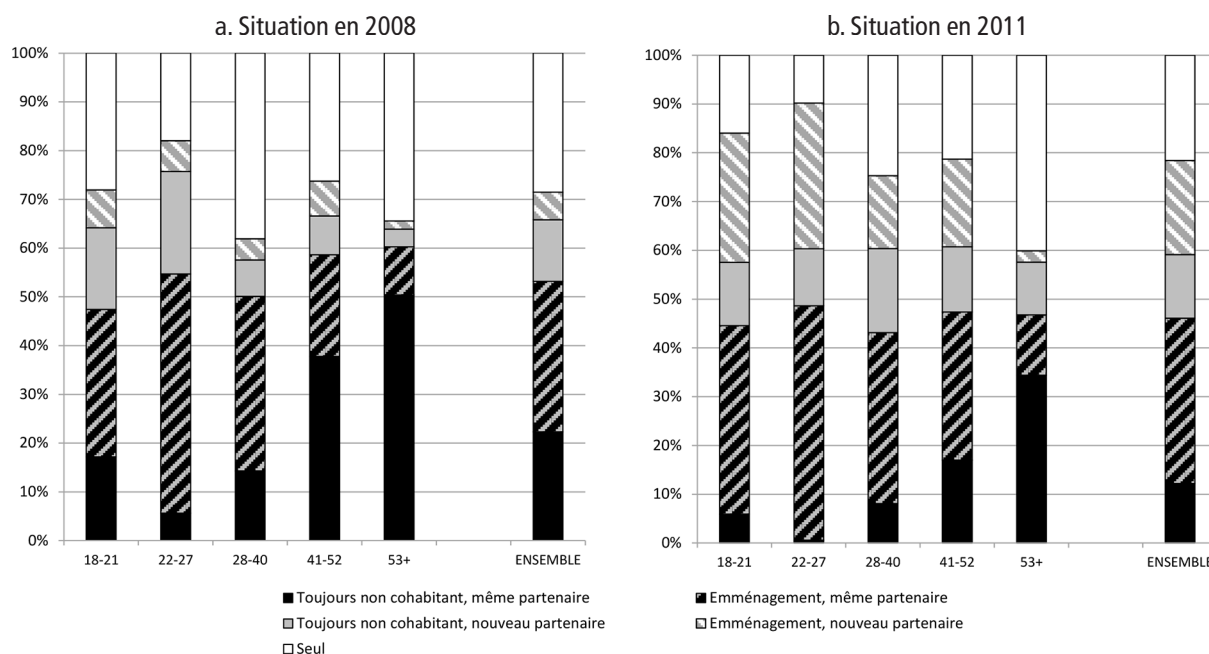
Entre les deux premières vagues d'enquête (2005-2008), 46 % des relations non cohabitantes se sont terminées, proportion qui atteint 53 % après six années d'observation (**figure 2**). Lorsque la relation est toujours en cours, elle est encore non cohabitante dans 4 cas sur 10 après trois ans, et dans seulement un quart des cas après six ans. Au final, 22 % des personnes en relation chacun chez soi en première vague (2005) le sont toujours avec le même partenaire au bout de trois ans, proportion qui tombe à 12 % après six ans. En comparaison, 94 % des personnes qui étaient en couple cohabitant en première vague le sont toujours trois ans plus tard, et c'est encore le cas de 88 % d'entre elles après six ans. La conjugalité à distance résiste donc mal à l'épreuve du temps, tant dans sa forme (les emménagements sont nombreux) que dans ses liens (les fins de relation sont très nombreuses).

Toutefois, la trajectoire conjugale des non cohabitants est très étroitement liée à leur âge. Si de manière très générale, la part des personnes toujours en relation avec le même partenaire est assez peu dépendante de l'âge, sa forme évolue fortement. La proportion d'unions restées non cohabitantes est d'autant plus élevée que le répondant est âgé (elle est de 6 % chez les 22-27 ans et atteint 50 % chez les 53-79 ans), à l'exception des 18-21 ans pour qui la relation résiste mieux dans sa forme non cohabitante (17 %) que pour les 22-40 ans (**figure 2a**). La même tendance s'observe après six ans, bien que les proportions soient plus faibles (**figure 2b**).

Au final, après trois et six ans, l'emménagement sous le même toit a été le plus fréquent pour les 22-27 ans (environ un LAT sur deux), tranche qui recouvre l'âge moyen à la première cohabitation. C'est aussi pour cette même classe d'âge que l'on observe la part la plus importante d'engagements dans

une nouvelle relation non cohabitante (21 % après trois ans : **figure 2a**) et d'emménagements avec un nouveau partenaire (30 % six ans plus tard : **figure 2b**). En revanche, le fait de prendre un logement en commun est particulièrement rare pour les 53-79 ans : ils sont moins de 10 % dans ce cas après 3 ans, et 12 % après 6 ans.

Figure 2. Trajectoire conjugale des personnes en relation amoureuse stable selon leur âge en 2005



Source : Ined-Insee, Érfi-GGS1-2-3 2005, 2008, 2011

Champ : personnes en relation amoureuse stable non cohabitante en première vague (2005) et réinterrogées en 2008 (resp. 2011)

Lecture (ex. « Situation en 2008 ») : 17 % des 18-21 ans (âge en 2005) sont toujours en relation amoureuse stable non cohabitante avec le même partenaire en 2008

Ces quelques tendances descriptives font clairement apparaître deux figures distinctes de la non cohabitation, aux deux extrémités de l'échelle des âges : pour les plus jeunes, la non cohabitation est une situation à la fois transitoire vers la cohabitation mais aussi une expérimentation conjugale qui se solde fréquemment par une séparation suivie d'une nouvelle relation, tandis que pour les plus âgés, il s'agit d'une forme de conjugalité beaucoup plus durable.

Trajectoires conjugales entre 2005 et 2008 et caractéristiques des partenaires

Analyse descriptive

Notre étude se focalise désormais sur la période 2005-2008. Le **tableau 1** présente de manière descriptive la trajectoire conjugale des personnes en relation non cohabitante selon différentes caractéristiques. Les personnes ayant débuté une nouvelle relation avec un nouveau partenaire entre 2005 et 2008, que celle-ci soit cohabitante ou non, et les personnes qui se retrouvent seules en 2008 sont ici regroupées (catégorie « Fin de la relation ») afin de simplifier l'exposé des résultats. Elles ont en commun d'avoir terminé leur relation.

Tableau 1. Trajectoire conjugale entre 2005 et 2008 selon les caractéristiques des personnes (% en ligne)

		Trois ans plus tard		
		TOUJOURS NON COHABITANT	EMMENA- GEMENT	FIN DE LA RELATION
SEXE <i>ns</i>	Homme	18,5	29,0	52,6
	Femme	25,7	32,6	41,8
AGE ***	18-21	17,2	30,2	52,6
	22-27	5,6	49,1	45,3
	28-40	14,3	35,8	49,9
	41-52	37,8	20,9	41,4
	53 et plus	50,4	9,9	39,8
HISTOIRE CONJUGALE ***	Célibataire, jamais en couple	16,7	34,2	49,1
	Célibataire, déjà en couple	16,4	33,5	50,1
	Divorcé	39,9	20,5	39,6
	Marié	30,9	43,7	25,4
	Veuf	57,8	3,8	38,4
ENFANTS PRECEDENTE UNION DANS LE MENAGE <i>ns</i>	Aucun	21,7	30,9	47,5
	1 ou plus	28,7	30,7	40,6
PROBLEME DE SANTE DE L'UN DES DEUX ***	Aucun	19,7	33,0	47,4
	Handicap ou limitations	41,4	15,5	43,1
PARENTS LIMITES <i>ns</i>	Aucun	22,5	31,7	45,8
	Handicap ou limitations	20,8	26,0	53,2
STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT ***	Propriétaire	28,4	26,6	45,0
	Accédant	16,9	34,1	49,0
	Locataire	22,0	31,3	46,8
ANCIENNETE DE LA RELATION ***	Moins de 2 ans	14,9	30,6	54,5
	2 ou 3 ans	17,1	39,4	43,5
	4 ou 5 ans	30,0	31,3	38,7
	6 ans ou plus	40,6	21,0	38,5
FREQUENCE DES RENCONTRES <i>ns</i>	Tous les jours ou presque	23,1	39,7	37,2
	Au moins une fois / semaine	30,8	23,3	45,9
	Quelques fois / semaine	21,0	26,6	52,4
	Quelques fois / mois	18,8	30,0	51,2
	Quelques fois / an, jamais	12,4	45,5	42,2
INTENTION DE COHABITER DANS LES 3 ANS ***	Oui	15,9	47,0	37,1
	Probablement	18,9	29,8	51,3
	Probablement pas	39,0	8,5	52,6
	Non	35,7	4,3	60,0
AVIS DU CONJOINT SUR LA PERSPECTIVE DE COHABITER ***	Oui	18,2	41,0	40,9
	Il/elle hésite	21,2	22,6	56,2
	Non	36,7	7,4	55,9
RAISONS DE LA NON COHABITATION ***	Choix, garder son indépendance	41,0	12,4	46,7
	Contraintes professionnelles	18,0	41,4	40,6
	Autres	19,7	31,8	48,5
ENSEMBLE		22,3	30,9	46,8

Source : Ined-Insee, Érfi-GGS1-2 2005, 2008

Champ : personnes en relation amoureuse stable non cohabitante en première vague (2005) et réinterrogées en 2008

Lecture (ex. « Trois ans plus tard ») : 6 % des 22-27 ans sont toujours en relation non cohabitante en 2008

Légende : ns = test du Chi² non significatif au seuil de 5 % ; *** significatif à 1 % ; ** à 5 %

Note : les effectifs sont présentés en annexe, **Tableau A**

Différentes caractéristiques ne donnent guère à voir d'effet significatif sur la trajectoire conjugale : le sexe, le fait de résider avec des enfants issus d'une précédente union, d'avoir un parent handicapé ou encore la fréquence à laquelle les partenaires se voient (absence de significativité au test du Chi², au seuil de 5 %).

En revanche, l'histoire conjugale joue fortement sur le devenir de la relation non cohabitante. Les personnes veuves sont les plus nombreuses à être toujours en LAT avec le même partenaire (58 %) et elles ont le moins souvent emménagé ensemble (4 %). Les divorcés sont également nombreux à être toujours dans une relation à distance (40 %) ainsi que les personnes mariées (31 %). Toutefois, 44 % de ces derniers cohabitent avec leur partenaire trois ans plus tard, contre seulement 20 % des divorcés. À l'inverse, seul un sixième des célibataires est toujours dans cette situation.

L'ancienneté de la relation, liée à l'histoire conjugale (**figure A, annexe**), donne également à voir des trajectoires conjugales distinctes. La propension à être toujours avec le même partenaire sans cohabiter est d'autant plus élevée que la relation est déjà inscrite dans le temps. Dans plus de la moitié des cas, les relations les plus récentes (moins de 2 ans) sont terminées après trois ans et ce sont les relations en cours depuis 2 ou 3 ans en 2005 qui conduisent le plus à un emménagement (40 %).

L'intention de vivre ensemble dans les trois prochaines années apparaît comme un prédicteur assez fort des comportements, en particulier lorsqu'il s'agit d'intentions « négatives » : seules 4 % des personnes qui n'avaient pas l'intention de cohabiter (réponse « non ») ont emménagé. En revanche, l'intention « positive » d'emménager ne se concrétise que dans moins d'un cas sur deux (47 % ont pris un logement ensemble). L'avis du partenaire quant à la perspective de vivre ensemble joue également dans le même sens. La séparation semble par ailleurs d'autant plus probable que la perspective de cohabiter était éloignée : la relation n'est plus en cours après trois ans pour 60 % des personnes qui ne souhaitent pas emménager (réponse « non ») contre 37 % de celles qui en avaient l'intention (réponse « oui »).

Les perspectives de cohabitation étant liées aux raisons de ne pas vivre ensemble (Duncan *et al.*, 2014), il n'est guère surprenant que le devenir de la relation non cohabitante soit lié à celles-ci. Les personnes qui présentent leur non cohabitation comme un choix afin de garder leur indépendance sont proportionnellement plus nombreuses à être toujours en LAT (41 %) tandis que les séparations résidentielles pour motifs d'ordre professionnel ont plus fréquemment donné lieu à un emménagement (41 %). Il peut s'agir de personnes qui étaient en attente d'une mutation ou qui cherchaient un nouvel emploi à proximité du lieu de résidence de leur partenaire.

Les propriétaires de leur logement sont quant à eux proportionnellement plus nombreux à être toujours en LAT (28 % contre 17 % des accédants), mais les différences ne sont pas très marquées.

Enfin, le fait qu'au moins l'un des deux partenaires souffre d'un handicap ou de limitations fonctionnelles conduit bien plus souvent à rester dans une relation non cohabitante (41 % contre 20 % en l'absence de problèmes de ce type) qu'à emménager sous le même toit (15 % contre 33 %, respectivement).

Analyse multivariée

Ces premières tendances convergent avec la plupart de nos hypothèses. Toutefois, les différentes caractéristiques ne sont pas indépendantes les unes des autres. À chaque âge correspondent différentes étapes du cycle de vie. Par exemple, les différences observées selon l'âge ne tiennent pas nécessairement à

l'âge en tant que tel mais aux situations dans lesquelles on se trouve alors ou aux événements que l'on a déjà vécus. Afin de repérer l'effet net des différentes caractéristiques sur les trajectoires conjugales, nous avons modélisé la probabilité d'avoir emménagé ensemble, que la relation se soit terminée ou que la personne n'ait pas pris part à la deuxième vague d'enquête plutôt que d'être toujours en relation non cohabitante avec le même partenaire, situation prise en référence (**tableau 2**). Le **modèle 1** tient compte de l'intention de cohabiter dans les trois prochaines années et de l'avis du ou de la partenaire à ce sujet ; le **modèle 2** n'en tient pas compte.

Toutes choses égales par ailleurs, un effet net de l'âge demeure. Comparativement à la tranche d'âges 28-40 ans, les 22-27 ans ont plus de chances d'avoir emménagé, confirmant les résultats descriptifs (**figure 2a**). À l'inverse, les personnes plus âgées ont une probabilité plus faible d'avoir emménagé ou d'avoir mis fin à leur relation plutôt que d'être restées en LAT. Concernant l'histoire conjugale passée, un effet net du veuvage apparaît. La trajectoire conjugale des veufs s'avère bien plus stable que celle des célibataires ayant déjà vécu en couple, avec une propension nettement plus basse à avoir emménagé et, dans une moindre mesure, à avoir mis fin à leur relation. Les personnes mariées – peu nombreuses dans l'enquête : **tableau A, annexe** – ont significativement moins de chances d'avoir mis fin à leur relation. Il en est de même concernant les divorcées, bien que l'effet soit moins marqué. L'hypothèse d'un effet net de l'âge (H1) et de l'histoire conjugale passée (H2) est donc confirmée. Toutefois, la présence d'enfants dans le ménage issus d'une précédente union n'a ici aucun effet significatif.

La trajectoire conjugale n'est pas non plus significativement liée au fait d'avoir un parent limité dans sa capacité à effectuer des activités quotidiennes ou souffrant d'un handicap (H3 est donc validée) ; au contraire, cette situation accroît le risque que la relation ait pris fin. Pour autant, l'interprétation de cette tendance est délicate dans la mesure où l'on ne connaît pas le motif de la fin de relation (séparation ou décès du ou de la partenaire). Le fait d'avoir un parent handicapé ou souffrant de limitations fonctionnelles est plus fréquent avec l'âge et, avec l'âge, c'est aussi le risque de décès du partenaire qui augmente. Par contre, l'emménagement dans un logement commun est moins probable lorsque les limitations fonctionnelles touchent directement l'un des partenaires, sans pour autant que le risque de séparation soit accru. L'hypothèse H4 est donc confirmée.

Il en est de même concernant l'hypothèse H6. Si aucun effet des raisons de ne pas vivre ensemble n'apparaît dans le **modèle 1**, cela tient à l'inclusion de l'intention de cohabiter, laquelle pèse fortement sur la destinée de la relation. Intentions de cohabiter et raisons de ne pas vivre ensemble sont en effet corrélées : 70 % des personnes indiquant en 2005 qu'elles vivent séparément afin de préserver leur indépendance n'ont pas l'intention d'emménager, contre 8 % des personnes vivant séparément pour des raisons professionnelles et 21 % des personnes ne cohabitant pas pour une autre raison. Le **modèle 1** montre ainsi que les personnes n'ayant pas l'intention de vivre ensemble ont une probabilité nettement réduite d'avoir emménagé plutôt que d'être toujours dans une relation non cohabitante. Toutefois, le degré d'intentionnalité ne joue pas sur la fin de la relation, toutes choses égales par ailleurs, contrairement à ce que l'on percevait dans l'analyse descriptive. Le **modèle 2**, qui ne prend pas en compte l'intention du répondant ni l'avis du partenaire, confirme une moindre propension à avoir emménagé plutôt que d'être resté en LAT pour les personnes justifiant leur situation de non cohabitant par le souhait de préserver leur indépendantes. À l'inverse, des contraintes d'ordre professionnel s'accompagnent plus fréquemment d'une vie commune sous le même toit trois ans plus tard. Ces circonstances s'avèrent donc temporaires et au final, les partenaires parviennent à se rapprocher.

Tableau 2. Facteurs associés à la trajectoire conjugale des personnes en relation amoureuse stable entre 2005 et 2008 (régression multinomiale ; b et seuil de significativité)

	Modèle 1			Modèle 2		
	ATTRITION	EMMENA- GEMENT	FIN DE LA RELATION	ATTRITION	EMMENA- GEMENT	FIN DE LA RELATION
<i>Constante</i>	1,25 **	1,85 ***	1,60 ***	1,04 **	1,19 **	1,57 ***
<i>Sexe (réf. = Homme)</i>						
Femme	-0,23 -	0,10 -	-0,31 -	-0,24 -	0,07 -	-0,32 -
<i>Age (réf. = 28-40 ans)</i>						
18-21	-0,25 -	-0,59 -	-0,29 -	-0,28 -	-0,71 -	-0,28 -
22-27	1,12 **	0,91 *	0,58 -	1,15 **	0,97 *	0,59 -
41-52	-0,47 -	-1,26 ***	-1,10 ***	-0,53 -	-1,53 ***	-1,08 ***
53 et plus	-0,87 **	-1,24 **	-1,02 **	-0,98 **	-1,87 ***	-0,99 **
<i>Histoire conjugale (réf. = Célibataire, déjà en couple)</i>						
Célibataire, jamais en couple	0,07 -	-0,40 -	-0,41 -	0,07 -	-0,36 -	-0,42 -
Divorcé	-0,25 -	-0,41 -	-0,56 *	-0,22 -	-0,24 -	-0,56 *
Marié	0,26 -	-0,14 -	-1,49 **	0,28 -	0,00 -	-1,49 **
Veuf	-0,34 -	-1,78 **	-0,79 *	-0,35 -	-1,70 **	-0,75 *
<i>Nombre d'enfants dans le ménage issus d'une précédente union (réf. = Aucun)</i>						
Un ou plus	0,19 -	0,16 -	0,12 -	0,19 -	0,09 -	0,12 -
<i>Handicap ou limitations fonctionnelle d'un des partenaires (réf. = Non)</i>						
Oui	-0,59 **	-0,74 *	-0,24 -	-0,57 **	-0,64 *	-0,20 -
<i>Handicap ou limitations fonctionnelle d'un ou des parent(s) du répondant (réf. = Non)</i>						
Oui	0,12 -	0,19 -	0,59 **	0,12 -	0,21 -	0,57 **
<i>Statut d'occupation du logement (réf. = Propriétaire)</i>						
Accédant	-0,10 -	0,58 -	0,11 -	-0,13 -	0,47 -	0,13 -
Locataire	0,57 **	0,02 -	-0,01 -	0,58 **	0,02 -	0,01 -
<i>Ancienneté de la relation (réf. = 2 ou 3 ans)</i>						
Moins de 2 ans	0,24 -	0,05 -	0,50 *	0,25 -	0,04 -	0,49 *
4 ou 5 ans	0,00 -	-0,38 -	-0,10 -	-0,03 -	-0,46 -	-0,10 -
6 ans ou plus	-0,13 -	-0,18 -	-0,01 -	-0,16 -	-0,25 -	0,00 -
<i>Fréquence des rencontres (réf. = Quelques fois par semaine)</i>						
Tous les jours	0,19 -	0,40 -	-0,06 -	0,21 -	0,62 **	-0,08 -
Au moins 1/semaine	-0,39 -	-0,35 -	-0,47 -	-0,42 -	-0,41 -	-0,44 -
Quelques fois par mois	0,13 -	-0,24 -	0,10 -	0,11 -	-0,32 -	0,14 -
Quelques fois par an, jamais	1,50 **	1,02 -	1,47 **	1,48 **	1,05 -	1,46 **
<i>Intention de cohabiter dans les trois prochaines années (réf. = Oui)</i>						
Probablement	-0,24 -	-0,68 **	-0,11 -			
Probablement pas	-0,32 -	-1,61 ***	-0,24 -			
Non	-0,36 -	-1,85 ***	0,20 -			
<i>Avis du partenaire sur la perspective de cohabitation (réf. = Oui)</i>						
Il/elle hésite, Ne sait pas	0,01 -	-0,25 -	0,10 -			
Non	-0,21 -	-0,70 *	0,05 -			
<i>Raisons de la non cohabitation (réf. = autres raisons)</i>						
Choix pour garder son indépendance	0,20 -	-0,49 -	-0,35 -	0,10 -	-0,89 **	-0,32 -
Contraintes professionnelles	0,04 -	0,22 -	0,10 -	0,15 -	0,58 *	0,11 -
<i>Effectif (réf. "Toujours non cohabitant" = 155)</i>	413	189	276	413	189	276

Source : Ined-Insee, Érfi-GGS1-2- 2005, 2008

Champ : personnes en relation amoureuse stable non cohabitante en première vague (2005)

Lecture (ex. « Emménagement ») : un paramètre b positif (resp. négatif) et statistiquement significatif indique que l'on est en présence d'un facteur qui augmente (resp. diminue) la probabilité d'avoir emménagé vs être toujours en relation non cohabitante.

Plus la valeur du paramètre est élevée, plus l'impact de ce facteur est important

Légende : - = non significatif ; * = sign. à 5 % ; ** = à 10 % ; *** = à 1 %

Si les propriétaires de leur logement sont proportionnellement plus nombreux à être restés en relation non cohabitante entre 2005 et 2008 (**tableau 1**), aucun effet net ne ressort de la modélisation, une fois

tenu compte des autres caractéristiques. Cela tient en particulier à la prise en compte de l'âge⁶. Nos résultats ne permettent donc pas de valider l'hypothèse H5.

Enfin, le lien entre les caractéristiques de la relation et la trajectoire conjugale disparaît presque complètement dans la modélisation, en particulier l'effet de l'ancienneté de la relation. Seules les relations très récentes (moins de 2 ans) ont un peu plus de chances de s'être terminées entre 2005 et 2008. Il en est de même concernant les relations – peu nombreuses – qui s'avéraient particulièrement lâches en termes de fréquentation (rencontres quelques fois par an).

Évolution de la situation personnelle et trajectoire conjugale

Pour compléter l'étude des trajectoires conjugales des couples non cohabitants, il peut être intéressant de mettre en regard le devenir de la relation avec l'évolution de la situation personnelle du répondant dans le même temps. Malheureusement, les changements de situations sont numériquement faibles compte tenu de la taille de l'échantillon des non cohabitants réinterrogés en 2008. En outre, cette mise en regard souffre de l'absence de possibilité d'établir une chronologie entre les événements, certains n'étant pas datés. Malgré ces limites, nous avons rapproché la trajectoire conjugale du répondant de l'évolution de sa situation résidentielle (cohabiter ou non avec ses parents), professionnelle et de la santé de ses parents (**tableau 3**).

Tableau 3. Évolution de la situation personnelle du répondant entre 2005 et 2008 et trajectoire conjugale (% en ligne)

		Trois ans plus tard			N
		TOUJOURS NON COHABITANT	EMMENAGEMENT	FIN DE LA RELATION	
COHABITATION	Ne vit pas avec ses parents en 2005	27,0	29,6	43,2	491
AVEC LES PARENTS ***	A décohabiter entre 2005 et 2008	7,0	55,7	37,3	76
	Vit toujours chez ses parents en 2008	26,6	0,0	73,4	54
EVOLUTION DE LA SITUATION D'ACTIVITE ***	Retraité en 2005 et 2008	52,5	4,2	43,3	90
	Actif en 2005 et 2008	19,2	34,7	46,1	218
	Etudiant, CDD ou chômage en 2005 et 2008	16,8	23,7	59,5	103
EVOLUTION DE LA SANTÉ DES PARENTS ns	Etudiant, CDD ou chômage en 2005, actif en 2008	17,6	46,0	36,4	97
	Autres transitions	18,5	35,5	46,0	112
	Pas de parents handicapé en 2005 ni 2008	22,6	31,9	45,5	472
	Parents handicapé en 2005 et 2008	20,7	31,2	48,2	57
	Plus de parents handicapé en 2008	20,9	20,9	58,2	51
ENSEMBLE	Parent devenu handicapé entre 2005 et 2008	21,9	27,7	50,4	40
		22,3	30,9	46,8	620

Source : Ined-Insee, Érfi-GGS1-2 2005, 2008

Champ : personnes en relation amoureuse stable non cohabitante en première vague (2005) et réinterrogées en 2008

Lecture : 27 % des personnes qui ne vivaient pas avec leurs parents ni en 2005 ni en 2008 sont toujours en relation non cohabitante avec le même partenaire en 2008

Légende : ns = test du Chi² non significatif au seuil de 5 % ; *** significatif à 1 % ; ** à 5 %

En premier lieu, le départ du foyer parental et l'emménagement avec le partenaire vont de pair : 56 % des personnes ayant décohabité entre 2005 et 2008 se sont également installées avec leur partenaire

⁶ Le même modèle a été répliqué, mais sans tenir compte de l'âge. L'effet des autres variables demeure identique mais le fait d'être propriétaire diminue alors significativement les chances d'avoir emménagé (résultat non présenté ici).

sur la même période. Seuls 7 % sont toujours en relation non cohabitante en 2008. L'interprétation est cependant délicate. Ce n'est pas nécessairement la décohabitation qui a pu conduire à emménager mais, à l'inverse, l'installation avec le partenaire qui a pu conduire au départ de chez les parents. Concernant les personnes qui résident toujours chez leurs parents, il est intéressant de noter la très forte proportion de relations qui ne sont plus en cours après trois ans (73 %). Mais, là encore, l'interprétation est délicate. On peut penser qu'il s'agit pour une partie de ces jeunes de relations qui s'apparentaient davantage à une expérimentation amoureuse, mais il est aussi possible que la fin de la relation conduise à prolonger la période de vie dans le foyer parental. Ces jeunes sont d'ailleurs en moyenne un peu plus âgés (22,9 ans) que ceux qui ont quitté le domicile parental (21,7 ans).

Le changement de situation vis-à-vis de l'emploi semble assez peu lié à la trajectoire conjugale. À l'exception des retraités aux deux vagues pour qui la relation non cohabitante s'avère particulièrement stable et l'emménagement très rare (recoupant les tendances observées aux âges élevés), les différences sont ténues. On constate toutefois un emménagement plus fréquent (46 %) de la part des personnes pour qui la situation professionnelle s'est stabilisée (étudiants, en CDD ou au chômage en première vague, en CDI en deuxième vague). Il est ici raisonnable de supposer qu'une meilleure situation professionnelle, souvent accompagnée d'une amélioration de la situation financière, facilite l'accès à un logement et l'emménagement sous le même toit avec le partenaire.

Enfin, l'absence de lien entre la santé des parents et le devenir des relations non cohabitantes est là encore confirmée.

Conclusions et discussion

Le discours médiatique autour des couples non cohabitants met très largement l'accent sur des relations choisies, où l'un et l'autre des partenaires souhaitent préserver durablement leur indépendance. La non cohabitation est ainsi présentée comme une forme conjugale propice au développement personnel de chacun et garante d'une relation plus égalitaire. Pour autant, ce cas de figure est loin d'être majoritaire parmi les personnes engagées dans une relation amoureuse stable non cohabitante.

Un nouvel éclairage des LAT grâce aux données longitudinales

Si la non cohabitation est fréquente en coupe transversale (elle concerne près d'une personne sur dix en France en 2005 parmi les 18-79 ans), les données longitudinales montrent que seules 22 % des LAT sont toujours dans la même situation avec le même partenaire trois ans plus tard, 12 % après six ans.

Si l'ancienneté des relations à distance observée en transversal, largement concentrée sur des durées courtes voire très courtes, suffit à percevoir ce caractère temporaire des LAT, cela ne permet cependant pas de comprendre quel en est le sens. Il peut tout à la fois s'agir d'une étape transitoire vers la cohabitation, d'un début de relation durablement non cohabitante ou encore d'une expérimentation amoureuse qui se solde par une séparation. Les données longitudinales permettent de faire émerger différentes situations de non cohabitation et le sens que celle-ci revêt aux différents âges de la vie.

Pour les plus jeunes, deux profils émergent. Le premier rassemble des jeunes pour qui la non cohabitation a été une étape vers l'emménagement. Celle-ci permet à chacun de s'assurer que l'on est bien ensemble mais aussi de surmonter d'éventuels obstacles matériels : l'installation sous le même toit est rare durant les études et nécessite souvent une situation professionnelle stable. Les données longitudinales mettent notamment en lumière un lien entre la sortie de la précarité professionnelle ou des études et la transformation de la relation non cohabitante en vie commune sous le même toit. Pour un second groupe de jeunes, la non cohabitation s'apparente davantage à une expérimentation amoureuse à laquelle l'un ou l'autre des partenaires n'a pas souhaité donner suite. En raison de son moindre degré d'engagement, la non cohabitation permet à chacun de mettre facilement un terme à la relation si celle-ci n'est plus jugée satisfaisante par l'un ou par l'autre. C'est parce que ce type de relation est légitimé par l'ensemble de la société pour les très jeunes gens (plus ils sont jeunes, moins la rapidité de leur installation est socialement impulsée) qu'il est facile pour eux d'y mettre un terme et de multiplier les essais.

À l'autre extrémité de l'échelle des âges, la non cohabitation s'apparente plutôt à une forme durable de conjugalité : après 50 ans, l'emménagement est rare et les fins de relation sont moins fréquentes. Les travaux de Vincent Caradec (1997) ont bien mis en évidence les raisons qui poussent ces partenaires à conserver chacun leur logement. On peut en outre ajouter qu'un argument de moins les incite à la cohabitation : ils ne sont plus concernés par la question de la fécondité, là où la « norme procréative » impose aux plus jeunes de vivre ensemble avant de fonder une famille.

Entre ces deux âges de la vie, deux autres situations émergent. Premièrement, si la présence d'enfants d'une précédente union ne semble pas impacter la destinée des relations amoureuses non cohabitantes, les divorcés se caractérisent néanmoins par des situations de non cohabitation plus durables que les célibataires et une moindre propension à vivre ensemble. Deuxièmement, les situations de handicap ou de dépendance de l'un des partenaires conduisent à des relations chacun chez soi plus durables et s'accompagnent moins souvent d'un emménagement. Une investigation qualitative sur ces situations mériterait d'être conduite afin d'en mieux cerner les raisons exactes.

En revanche, nos données ne laissent guère apparaître de situations de non cohabitation liées à des obligations de soin (*care*) envers d'autres personnes, qu'il s'agisse d'enfants issus d'une précédente union ou d'un parent dépendant.

Des enjeux à nuancer

La diversité des profils qui émerge du suivi des personnes en relation amoureuse stable, notamment aux plus jeunes âges, vient questionner la catégorie des LAT. Ce n'est pas tant le fait qu'elle rassemble une pluralité de situations qui pose problème, mais plutôt le fait qu'elle ne soit pas clairement définie ou, plus exactement, que ce qu'elle recouvre exactement ne soit généralement pas rappelé. Ainsi, confusion est souvent faite entre la prévalence des « relations amoureuses stables non cohabitantes » et des situations de « couples non cohabitants » choisissant de vivre séparément pour préserver leur indépendance ou éviter les agacements du quotidiens. Or, dans la majorité des cas, les relations stables non cohabitantes sont peu durables, en particulier aux premiers âges de la vie adulte. Ainsi, malgré le contexte (présenté en début d'article) qui pourrait paraître favorable à cette organisation conjugale, il ne semble pas que le phénomène soit amené à se développer plus largement en France. Aucune

évolution n'a été constatée depuis 1994 (Régnier-Loilier *et al.*, 2009). Par ailleurs, si la séparation du couple parental est de plus en plus fréquente et admise socialement, conduisant les enfants à partager leur temps entre plusieurs logements, les partenaires qui envisageraient d'avoir un enfant sans partager le même toit demeurent l'exception. Le souhait de fonder une famille, largement dominant en France, s'accompagne ainsi d'une vie commune. Partant, les craintes parfois avancées relativement à une baisse possible de la fécondité liée à la conjugalité chacun chez soi doivent être relativisées. De la même manière, le besoin d'adapter la législation en prévoyant une reconnaissance officielle des couples non cohabitants ne semble pas émerger, comme l'ont mis en évidence Lyssens-Danneboom *et al.* (2013) en Belgique.

Limites et prolongements

Au terme de cette première étude mobilisant des données longitudinales, quelques limites peuvent être pointées. En premier lieu, on peut regretter l'absence d'informations dans le questionnaire *Generations and Gender Survey* permettant de préciser la fin de la relation non cohabitante : ni la date de fin, ni les circonstances (séparation ou décès) ne sont connues. Dans la mesure où la fin de relation remonterait au maximum à trois ans (chaque vague d'enquête étant espacée de trois années), il est raisonnable de penser que la plupart des répondants serait en mesure de dater l'événement. Cela ouvrirait la possibilité de mettre en place des analyses plus fines, notamment à partir de modèles de durées. En outre, les circonstances de la fin de relation s'avèrent nécessaires. Aux jeunes âges, on peut faire l'hypothèse raisonnable qu'il s'agit de séparations. Aux âges plus avancés, il s'agit probablement parfois du décès du partenaire, situation qui n'a pas le même sens en termes de devenir de la relation non cohabitante.

En second lieu, il est dommage de ne disposer d'aucune information relative au passé conjugal du partenaire. Un couple rassemble deux individus chacun porteur d'une histoire et on peut faire l'hypothèse que les situations et trajectoires conjugales sont liées à ces différentes configurations. Quelques indicateurs simples et très probablement connus du répondant permettraient d'affiner l'analyse : le partenaire a-t-il déjà vécu en couple ? Quel est son statut matrimonial (célibataire, divorcé, veuf) ? A-t-il des enfants issus d'une précédente union et, si oui, vit-il avec ?

Les données longitudinales de *GGS* offrent néanmoins pour la première fois un éclairage sur le devenir des LAT. Dans le prolongement de la présente étude et de l'analyse comparative menée par Aart Liefbroer *et al.* (2015), il serait intéressant d'étudier le devenir des relations non cohabitantes dans différents contextes. Si les données relatives aux trois vagues d'enquête *GGS* ne sont pas encore disponibles, celles des deux premières vagues le sont pour quelques pays. Puisqu'une différence Est-Ouest semble se dessiner quant aux LAT, on peut penser que les trajectoires conjugales seront également différentes selon les pays.

Références

- Bawin-Legros B, Gauthier A. 2001. Regulation of intimacy and love semantics in couple living apart together, *International review of sociology*, 11(1) : 39-46.
- Caradec V. 1997. Forms of conjugal life among the « young elderly ». *Population, an English selection*, vol. 9, 47-73.

- Castro-Martín T., Domínguez-Folgueras M., Martín-García T. 2008. Not truly partnerless: Non-residential partnerships and retreat from marriage in Spain, *Demographic Research*, 18(16): 443-468.
- Chalvon-Demersay S. 1983. Sans domicile commun, *Dialogue*, 81, 34-37.
- Charrier G. 2008. La mobilité comme aspiration à l'utopie conjugale, in Dervin F., Ljalikova A. (eds), *Regards sur les mondes hypermobiles. Mythes et réalités*, L'Harmattan, Coll. Logiques sociales : 37-71.
- Charrier G., Deroff M.-L. 2005. La non cohabitation. Moment ou condition de la vie conjugale ? In Le Gall D. (ed), *Genres de vie et intimités. Chroniques d'une autre France*, L'Harmattan : 101-112.
- De Jong Gierveld J. 2004. Remarriage, Unmarried Cohabitation, Living Apart Together: Partner Relationships Following Bereavement or Divorce, *Journal of Marriage and Family*, 66: 236-243.
- Di Giulio P. 2007. « Living apart together » : insieme ma separate. In Pinnelli A., Racioppi, F., Terzera L. (eds), *Genere, Famiglia, Salute*, Franco Angeli Edizione : 410-431.
- Duncan S., Phillips M. 2010. People who live apart together (LATs). How different are they? *Sociological Review*, 58(1): 112-134.
- Duncan S., Phillips M., Carter J., Roseneil S. 2014. Practices and perceptions of living apart together, *Family Science*, 5(1): 1-10.
- Duncan S., Phillips M., Roseneil S., Carter J., Stoilova M. 2013. Living Apart Together : uncoupling intimacy and co-residence, *Research Briefing*, avril : 1-4.
- Duncan S., Carter J., Phillips M., Roseneil S., Stoilova M. 2013. Why do people live apart together? *Families, Relationships and Societies*, 2(3) : 323-338.
- Giddens A. 1991 [trad. 2004 par Jean Mouchard]. *La transformation de l'intimité. Sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes*, Paris, La Rouergue/Chambon.
- Haskey J. 2005. Living arrangements in contemporary Britain : Having a partner who usually lives elsewhere and Living Apart Together (LAT), *Population Trends*, 122 : 35-45.
- Haskey J., Lewis J. 2006. Living-apart-together in Britain : context and meaning, *International Journal of Law in Contexte*, vol. 2 : 37-48.
- Kohler H. P., Billari F. C., Ortega, J. A. 2002. The emergence of lowest-low fertility in Europe during the 1990s. *Population and development review*, 28(4) : 641-680.
- Lesthaeghe R. 1995. The second demographic transition in Western countries : An interpretation. In : Mason, K.O. and Jensen, A.-M. (eds.). *Gender and family change in industrialized countries*. Oxford: Clarendon Press : 17-62.
- Levin I. 2004. Living apart Together: A New Family Form, *Current Sociology*, 52(2): 223-240.
- Levin I., Trost J. 1999. Living apart together. *Communit, Work & Family* 2(3): 279-294.
- Liefbroer A. C., Poortman A.-R., Seltzer J. 2015. Why Do Intimate Partners Live apart? Evidence on LAT Relationships Across Europe, *Demographic Research*, 32(8): 251-286.
- Lyssens-Danneboom V., Eggermont S., Mortelmans D. 2013. Living Apart Together (LAT) and Law : Exploring Legal Expectations Among LAT Individuals in Belgium, *Social & Legal Studies* published online 7 June : 1-20.
- Milan A., Peters A. 2003. Couples living Apart, *Canadian social Trends*, 11-008 :2-6.
- Nagy V. 2011. Un lieu pour un lien. Dimension conjugale, matrimoniale et familiale du logement. In Nagy V. *Le domicile conjugal comme source de conflits judiciaires. Ce que la face « honteuse » du divorce nous enseigne sur le lien matrimonial*, thèse de sociologie sous la direction de I. Théry, chapitre 2 : 51-65.

- Rault W., Régnier-Loilier A. 2015. Firts cohabiting relationships : recent trends in France. *Population & Societies*, 521.
- Régnier-Loilier A. 2011. Situation résidentielle des étudiants et retour au foyer parental le week-end : une marche progressive vers l'indépendance. In Galland O., Verley É., Vourc'h R. (dir.), *Les mondes étudiants. Enquête conditions de vie 2010*, Coll. Études et recherche, La Documentation Française : 193-206.
- Régnier-Loilier A. (dir.). 2016. *Parcours de familles. L'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles*, Collection « Grandes Enquêtes », Ined.
- Régnier-Loilier A., Beaujouan É., Villeneuve-Gokalp C. 2009. Neither single, nor in a couple : A study of living apart together in France, *Demographic Research*, 21(4): 75-108.
- Régnier-Loilier A., Guisse N. 2016. Attrition et déformation de l'échantillon au fil des vagues de l'enquête Érfi. In Régnier-Loilier A. (dir.), *Trajectoires familiales. Approche longitudinale à partir de l'enquête Érfi (2005-2011)*, Collection « Grandes Enquêtes », Ined : 53-85.
- Régnier-Loilier A., Vignoli D. 2018. « The diverse nature of Living Apart Together Relationships. A France-Italy comparison » *Journal of population research*, DOI 10.1007/s12546-017-9197-0.
- Reimondos A., Evans A., Gray E. 2011. Living-apart-together (LAT) relationships in Australia, *Family Matters*, 87 : 43-55.
- Roseneil S. 2006. On Not Living with a Partner : Unpicking Coupledom and Cohabitation, *Sociological Research online*, 11(3): 1-14.
- Roussel L. 1978. La cohabitation juvénile en France. *Population*, 33 (1) : 15-42.
- Sánchez L. A., Goldani A. M. 2012. The Changing Shape of Ties in European Families : Profiles and Intentions of LAT Couples. Paper presented at the 2012 Population Association of America, 3-5 May 2012, San Francisco.
- Stoilova M., Roseneil S., Crowhurst I., Hellesund T., Santos A. C. 2014. Living Apart Relationships in Contemporary Europe: Accounts of Togetherness and Apartness. *Sociology* : 1-17.
- Strohm C. Q., Seltzer J. A., Cochran S. D., Mays V. M. 2009. « Living Apart Together » relationships in the United States, *Demographic Research*, 21(7) : 177-214.
- Théry I. 1998. *Couple, parenté et filiation aujourd'hui. Le droit face aux mutations de la famille et de la vie privée*, Paris, Odile Jacob.
- Toulemon L. 1997. Cohabitation is here to stay. *Population, an English selection*, vol. 9, 11-46.
- Turcotte M. 2013. Living Apart Together, *Insights on Canadian Society*, March : 1-9.
- UNECE. 2005. *Generations and Gender Programme. Survey Instruments*. United Nations, New York / Geneva.
- Vikat, A., Spéder, Z., Beets, G., Billari, F. C., Bühler, C., Désesquelles, A., Fokkema, T., Hoem, J. M., MacDonald, A. L., Neyer, G. R., Pailhé, A., Pinnelli, A., Solaz, A. 2007. Generations and Gender Survey (GGS): Towards a better understanding of relationships and processes in the life course, *Demographic research*, 17 (14) : 389-440.
- Villeneuve-Gokalp C. 1997. Vivre en couple chacun chez soi, *Population*, 52(5) : 1059-1081.

Annexes

Tableau A. Caractéristiques des personnes en relation amoureuse stable non cohabitante en 2005

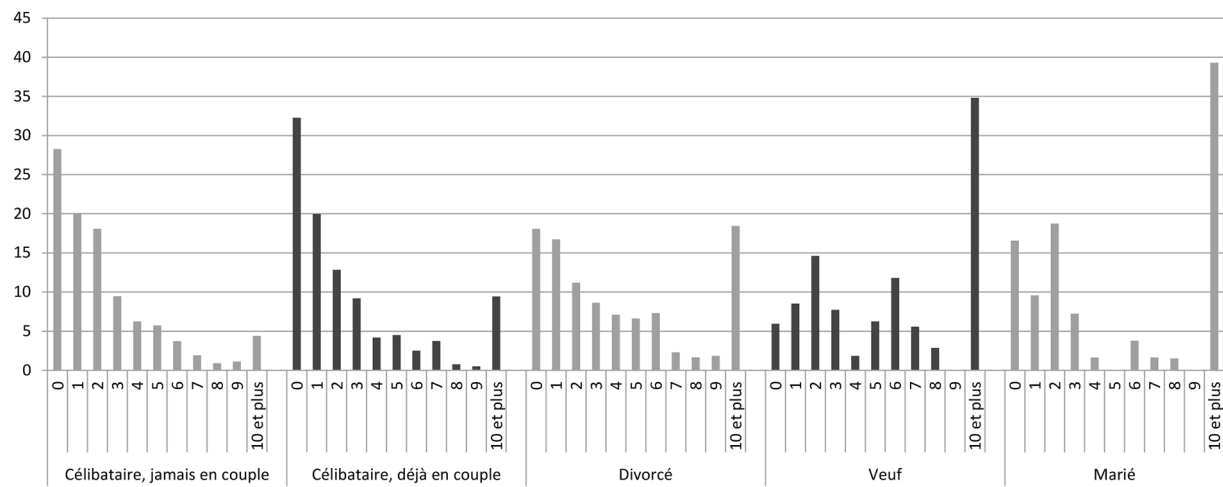
		Ensemble de l'échantillon de 2005		Personnes réinterrogées en 2008	
		%	N	%	N
SEXE	Homme	48,0	422	47,0	246
	Femme	52,0	611	53,0	375
AGE	18-21	26,7	189	29,1	115
	22-27	25,6	220	22,7	113
	28-40	17,8	214	18,5	138
	41-52	13,8	192	12,6	109
	53 et plus	16,0	218	17,2	146
	Célibataire, jamais en couple	56,0	472	56,0	269
HISTOIRE CONJUGALE	Célibataire, déjà en couple	21,5	259	22,0	166
	Divorcé	14,1	191	15,2	124
	Marié	4,3	50	2,5	19
	Veuf	4,2	61	4,4	43
ENFANTS PRECEDANTE UNION DANS LE MENAGE	Aucun	90,4	899	90,9	539
	1 ou plus	9,6	134	9,1	82
PROBLEME DE SANTE DE L'UN DES DEUX	Aucun	89,4	907	88,0	536
	Handicap ou limitations	10,6	126	12,0	85
PARENTS LIMITES	Aucun	86,0	863	86,0	513
	Handicap ou limitations	14,0	170	14,0	108
STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT	Propriétaire	21,8	199	22,0	136
	Accédant	18,4	168	21,5	127
	Locataire	59,8	666	56,5	358
ANCIENNETE DE LA RELATION	Moins de 2 ans	44,6	421	44,6	252
	2 ou 3 ans	25,1	242	23,9	146
	4 ou 5 ans	10,9	112	11,3	64
	6 ans ou plus	19,4	258	20,2	159
FREQUENCE DES RENCONTRES	Tous les jours ou presque	27,9	259	27,8	162
	Au moins une fois / semaine	12,2	143	13,0	91
	Quelques fois / semaine	43,3	458	45,3	277
	Quelques fois / mois	11,5	120	10,0	68
	Quelques fois / an, jamais	5,2	53	3,9	23
INTENTION DE COHABITER DANS LES 3 ANS	Oui	37,6	376	41,0	227
	Probablement	35,4	334	33,7	196
	Probablement pas	13,3	146	11,7	85
	Non	13,8	177	13,7	113
AVIS DU CONJOINT SUR LA PERSPECTIVE DE COHABITATION	Oui	59,3	581	60,7	347
	Il/elle hésite	20,9	232	20,5	135
	Non	19,8	220	18,8	139
RAISONS DE LA NON COHABITATION	Choix, garder son indépendance	16,0	206	13,4	116
	Contraintes professionnelles	17,3	200	17,5	120
	Autres	66,8	627	69,0	385
ENSEMBLE		100,0	1033	100,0	621

Source : Ined-Insee, Érfi-GGS1 2005

Champ : « ensemble de l'échantillon de 2005 », personnes en relation amoureuse stable non cohabitante en première vague (2005) ;
« personnes réinterrogées en 2008 », personne en relation amoureuse stable en première vague et réinterrogées en 2008

Lecture (ex. « ensemble de l'échantillon de 2005 ») : 27 % des personnes en relation non cohabitante ont entre 18 et 21 ans

Figure A. Répartition des durées de relations amoureuses stables non cohabitantes en 2005 (%)



Source : Ined-Insee, Érfi-GGS1 2005

Champ : personnes en relation amoureuse stable non cohabitante en première vague (2005)

Lecture : 28 % des relations non cohabitantes de personnes « célibataires, jamais en couple » sont en cours depuis moins d'un an